



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Air France

Question écrite n° 61541

Texte de la question

M. François Loncle appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche, sur la congélation aérienne. Il lui demande de bien vouloir interroger les dirigeants d'Air France pour connaître les raisons pour lesquelles ils s'escriment à transformer les avions de cette compagnie en réfrigérateurs volants.

Texte de la réponse

Air France a effectivement constaté une recrudescence des plaintes de ses passagers concernant une température insuffisante dans certaines rangées de sièges des cabines des Boeing 777. Elle s'est donc penchée sur ce phénomène indésirable afin d'y mettre un terme. Lors de ses investigations, elle a mis en évidence qu'il en était de même chez trois autres compagnies aériennes. Ces compagnies en ont informé Boeing qui travaille à une modification améliorant le confort dans la zone concernée de la cabine. L'analyse par Air France des retours faits par sa clientèle n'a pas mis en évidence de problème particulier concernant la régulation de la température sur les autres types d'appareils de sa flotte.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61541

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6156

Réponse publiée au JO le : [23 septembre 2014](#), page 8127